

La Lettre de l'Académie du Morvan



Octobre 2025 n°27

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

L'éditorial

Par Jean-Loup Flouest

Chères consœurs, chers confrères,

Quelle agitation bruyante et sympathique que ces dizaines d'hirondelles se rassemblant fin août pour le grand voyage annuel, même si le départ des jeunes avec leur masque blanc, réclamant encore la becquée, semble un peu précipité... En revanche, la violence des orages de la fin juillet a laissé de mauvais souvenirs avec ces arbres éclatés, abattus, notamment dans les vergers où ils étaient couverts de fruits. Enfin les dizaines de jours où le « mercure » a oscillé entre 30 et 40° nous ont permis d'apprécier l'été en Morvan mais il faudra s'attendre à quelques disparitions dans nos bois comme le révélait le jaunissement précoce de certains feuillages.

Notre 58^{ème} assemblée générale s'est tenue, comme d'habitude, début juillet et a été suivie par une cinquantaine de membres. Nous avons rendu un hommage à nos membres décédés dans l'année écoulée et nous avons procédé à l'élection de deux nouveaux membres du conseil d'administration : Alain Baroin, ancien président de l'association et de la revue « le Morvandiau de Paris » et Peter Baas, l'heureux propriétaire de la maison forte de Cuy à Chougny.

Nous avons la chance d'avoir une situation financière non seulement stable mais encore favorable à des investissements tels que des publications d'ouvrages importants (thèse, études spécialisées, catalogues). En effet, lors de la dissolution de l'association des Amis du Musée du Septennat, son président, René-Pierre Signé a fait don du reliquat à notre Académie. Ce qui nous a amenés, parallèlement à notre compte bancaire traditionnel, à en ouvrir un autre dont l'accessibilité à Château-Chinon est plus simple et régulière et qui a mis à notre disposition un dispositif électronique de paiement qui sera apprécié lors des salons du livre. Néanmoins, depuis que nous pouvons suivre le versement des cotisations sur Helloasso et le suivi des comptes sur B-Association, notre trésorier constate que cette date d'A.G., en milieu d'année, engendre de nombreux oublis auxquels nous allons remédier. Dans un premier temps, un message joint à l'envoi de votre bulletin vous rappellera votre situation. Ensuite, nous interrompons tout envoi à destination des retardataires confirmés.

Pour la conférence de clôture de l'assemblée générale, nous avons obtenu la participation de la sénatrice, Anne-Catherine Loisier, sur un thème qui concerne l'unité du Morvan en examinant les conséquences du mille-feuilles administratif, « regards sur les forces et les faiblesses des communautés de communes ». Après une présentation pédagogique des données réglementaires, des compétences réciproques, des enjeux financiers, une discussion sans langue de bois, au cours de laquelle elle a fait part de son expérience et échangé avec plusieurs membres dans la salle, sur la nature profonde des obstacles (problèmes d'ego, d'isolement, de compétence, d'ignorance des services publics spécialisés), a été appréciée par l'auditoire.

Le contenu du bulletin n°93 initialement prévu, a été finalement repoussé à la fin de l'année 2025 du fait des soucis personnels des auteurs. Mais un bulletin n°93 est cependant en train de vous être distribué. Il comprend deux articles, grâce à M.A. Latournerie, l'un sur les manuels scolaires sous le Second Empire à Autun et grâce à Christian Epin, la transcription intégrale présentée et annotée du journal de Claude Blandin (1737-1793) dont Christian Bouchoux

Dans ce numéro

- **L'éditorial** page 1
- **Compte-rendu de la sortie de printemps du 25 avril 2025** page 2
- **Hommage à Betty Gartenlaub (1908-4/11/1942)** page 3
- **Echos et nouvelles** page 4

s'était servi dans les bulletins consacrés à « Vivre et mourir en Morvan du XVI^e au XVIII^e siècle ».

Avec l'accord de la mairie de Château-Chinon, qui avait attribué le nom de notre confrère Claude Péquiot, décédé en 2023, à une salle du centre culturel Condorcet, nous avons pu y installer des étagères robustes pour ranger ses archives culturelles, récupérées avant la vente de sa maison. La création du fonds Claude Péquiot est donc effective et nous allons pouvoir inventorier ces archives en nous servant de notre ancien ordinateur reformaté puisque, grâce à Didier Verlynde, nous sommes à présent équipés d'un ordinateur reconditionné et plus puissant.

Sur une idée de Didier Verlynde avec notre consœur « Lilli », a été organisée, au mois d'août, dans les locaux de la médiathèque de Château-Chinon, une exposition d'œuvres artistiques autour du thème « Inspirations Morvan ». Ce fut une réussite par le nombre et la qualité des participants volontaires (50) ainsi que par l'accueil du public, aussi bien lors du vernissage (environ 200 personnes) que durant tout le mois d'exposition (plus de 750 visiteurs d'après Valéry, responsable de la médiathèque). Cette initiative stimulante sera renouvelée sur un rythme biennal. Le conseil d'administration, réuni fin août a désigné le lauréat du prix Claude Péquiot de cette première édition : Guy Girault avec « Maison des Guénard » huile sur toile. Donc rendez-vous en 2027 pour une nouvelle exposition d'artistes inspirés par le Morvan !



Guy Girault « Maison des Guénard » lauréat du prix Claude Péquiot

Comme vous le savez, notre trésorier, Didier Verlynde est aussi notre « web master », c'est-à-dire que, grâce à lui, toutes nos activités sont consultables presque aussitôt sur le site internet « academie-du-morvan.org ». Mais il a fait mieux, il a créé une chaîne « You Tube » de l'Académie du Morvan où vous pouvez découvrir des enregistrements filmés de conférences, prononcées dans les vingt dernières années, sur des sujets aussi variés que « Vauban Humaniste » ou les interventions de spécialistes au cours du colloque 2022 « Quelles énergies en Morvan pour demain ? »

Notre collaboration avec la ville de Château-Chinon est multiple : dans le cadre de l'opération « *Petite ville de demain* », une commission du patrimoine, comprenant plusieurs de nos membres, a été créée ; sous la houlette de la mairie, a été réalisé un premier inventaire du patrimoine matériel de la commune qui va de la cloche de l'église Saint-Romain au portrait de Louis de Courmont, de la cheminée de la Caisse d'épargne provenant du château de La Tournelle (Arleuf) au balcon sculpté de la Place Notre-Dame (entre le salon de coiffure et la pharmacie). Quant au projet scientifique ambitieux d'aménagement du calvaire, notre collaboration est centrée sur les découvertes anciennes et futures relatives à l'histoire des occupations antiques puis médiévales, de ce site naturel exceptionnel.

Enfin, dans le cadre des manifestations prévues en 2026 par l'Institut François Mitterrand pour le 30^{ème} anniversaire de sa mort, nous avons finalement décidé d'une promenade, le matin du dimanche 10 mai, dans la ville à la découverte des bâtiments édifiés lors de son mandat de maire, puis une discussion sur une évocation de François Mitterrand et la fondation de l'Académie du Morvan en 1967, et nous finirions la matinée par un pot convivial ou un repas.

Compte-rendu de la sortie de printemps du 25 avril 2025

Par Martine Régnier et Jean-Loup Flouest

Sur les pas de Colette, alias Sidonie Gabrielle Colette, née en 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye, morte en 1954 à Paris, rue de Beaujolais, au-Palais royal.



Vue du musée Colette (Saint-Sauveur-en-Puisaye)

Nous nous sommes retrouvés à 10 h à Saint-Sauveur en Puisaye dans l'angle sud-ouest de l'Yonne, presque à la frontière avec la Nièvre et le Loiret. Le musée départemental consacré à Colette est installé dans la partie reconstruite au XVII^{ème} d'un ancien château médiéval dont il subsiste un étrange donjon dit « tour sarrasine ». Nous sommes d'abord accueillis au salon de thé où les gourmands peuvent découvrir, à côté de la boutique pleine d'une foule d'ouvrages consacrés à Colette, le fameux Pavé de Saint-Sauveur, un moelleux aux amandes avec des raisins secs parfumés au rhum. Ensuite, une brève introduction nous permettra de circuler librement dans les deux étages où ont été rassemblés grâce à l'énergie de Colette-Renée de Jouvenel des Ursins (1913-1981), fille unique de Colette, des manuscrits, des photographies, des objets personnels comme sa collection de sulfures, de papillons offerts par des lecteurs, la reconstitution de son salon et de sa

chambre du Palais-Royal. Pour circuler dans ce musée, ouvert en 1995, à la muséographie récemment rénovée, il faut utiliser un large escalier dont les 51 contremarches portent les titres des ouvrages les plus célèbres depuis *Claudine à l'école* (1900) jusqu'à la réflexion sur la vieillesse avec *Fanal bleu* (1949) sous le regard insistant d'une Colette changeant au cours des ans. Cette année, l'exposition temporaire était consacrée à Colette et le sport.

La variété des activités physiques représentée par de nombreuses photographies nous aide à comprendre ses qualités sculpturales aussi bien dans le mime que dans les poses plus ou moins provocantes au music-hall ou au théâtre. C'est sur cette étonnante mais importante affirmation « Moi, c'est mon corps qui pense. Il est plus intelligent que mon cerveau » que nous partons à pied vers la maison de Colette en contrebas.



Cette maison où elle vécut ses dix-huit premières années avant que la famille ruinée ne s'installe à Châtillon-Coligny dans le Loiret, est restée dans toute son œuvre comme une toile de fond permanente. Grâce aux efforts de tous les passionnés de la Société des Amis de Colette, une véritable restitution à la fois patrimoniale et littéraire, a pu être réalisée avec des spécialistes de décors intérieurs, de jardins. Quel contraste entre nos souvenirs de liberté, d'audace dans les pas de Sido et de Colette et cette demeure bourgeoise, au mobilier conventionnel, aux papiers peints tellement typiques de la fin du XIX^{ème}. Certes, l'escalade nécessaire pour rejoindre la petite chambre de Colette au-dessus de la porte cochère était un moment émouvant mais notre découverte des lieux a surtout été enchantée par une guide passionnée qui, tout au long de notre déambulation, a illustré les différents espaces avec des citations incroyablement adaptées, tirées des écrits de Colette. Grâce à elle, nous avons bien senti que si Colette revenait, elle reconnaîtrait la maison de son enfance avec ses meubles, ses objets, ses livres, ses massifs de fleurs, jusqu'aux papiers peints et tentures. Parallèlement à la découverte des lieux proprement dits, en nous livrant de nombreuses anecdotes avec humour et finesse, notre guide a réussi à nous faire pénétrer et vivre dans l'intimité familiale complexe des membres de la famille de Sidonie-Gabrielle Colette. En un mot, ce fut pour tous une visite inoubliable et extraordinaire. Par contraste, notre repas à Saint-Sauveur nous a semblé bien terne.

A moins de 7 km au sud-ouest, à 15 h nous allions à la rencontre avec l'équipe du château de Guédelon qui, depuis 1997, bâtit un château-fort du XIII^{ème} selon le principe de l'archéologie expérimentale. En effet, au-delà du côté spectaculaire consistant à voir nos contemporains reprendre des savoir-faire vieux de plus de 700 ans, existe un enjeu scientifique sur une donnée qui échappe à la recherche archéologique, surtout en l'absence de sources écrites, à savoir le temps mis par un groupe humain pour

réaliser un ouvrage important comme un château. Ainsi, pour la réalisation d'un oppidum gaulois comme Bibracte, nous arrivons à quantifier les volumes des matériaux mis en œuvre mais nos moyens de datation sont rarement assez précis pour donner une fourchette temporelle à l'année près. Or l'autre variable importante est non seulement la quantité de main d'œuvre disponible mais aussi les savoir-faire des différents participants qui vont conditionner la durée du chantier. Toutes ces lacunes nous empêchent de proposer une description plus précise de la nature du pouvoir politique à l'origine du projet. C'est là que les expériences d'archéologie expérimentale sont utiles, car, même si l'on dispose de textes médiévaux indiquant le temps nécessaire à la construction d'un château, d'une cathédrale, on n'arrive pas à connaître l'ensemble des moyens humains et des savoirs techniques des équipes impliquées dans le projet.

A Guédelon, avec le recul de près de trente ans d'expérimentation, on apprend à distinguer les traces des savoir-faire efficaces de ceux qui représentaient des pertes de temps voire des erreurs. Ainsi la taille des pierres selon les lieux d'utilisation et selon la nature géologique de la pierre doit être adaptée. « On a perdu beaucoup de temps à tailler trop bien des pierres trop dures » Même constat d'un spécialiste du travail de la pierre pour la taille des blocs du bassin monumental de Bibracte ! Mais personne, alors, n'a eu l'autorité pour le signaler aux ouvriers engagés, vraisemblablement étrangers à la région, selon le chercheur. Chaque élément du château à présent très « habitable et défendable » représente une suite de défis techniques de plus en plus ardues. La coordination entre les différents corps d'artisans est une des premières clés de réussite, depuis le bûcheron, le cordier, le charpentier, le forgeron, le charpentier, le tailleur de pierre, le maçon jusqu'au tuilier-céramiste, au teinturier pour les finitions, sans oublier les équipes de cochers destinés à mener les attelages d'approvisionnement. Nous avons pu observer tous ces métiers à l'œuvre aussi bien sur les remparts, dans le logis seigneurial que dans les ateliers installés tout autour du château. Mais le plus spectaculaire a été la démonstration du savoir nécessaire au dessin préliminaire de toutes les pièces de constructions aussi bien en bois qu'en pierre. Dans un véritable ballet, cet artisan géomètre armé de sa fameuse corde à 13 nœuds, a fait surgir, dans le sable, des tracés d'arcs, d'ogives, de voûtes tantôt romanes tantôt gothiques en convoquant devant des collégiens tout surpris d'être savants, les formules de Pythagore et de Thalès.

La réussite de cette entreprise spectaculaire est confirmée par le succès commercial qui se mesure facilement à la taille des parkings ainsi qu'à l'affluence dans la boutique où tous les âges peuvent trouver un souvenir médiéval à leur goût !



Vue du château de Guédelon

Hommage à Betty Gartenlaub (12/07/1908-4/11/1942), épouse de Hermann Gartenlaub (7/09/1904-2/12/1942)

Texte d'allocution de Serge BERNARD, lu par le colonel Demai, délégué général du Souvenir Français-Nièvre.

A l'occasion de l'inscription en avril 2023 du nom de Betty Gartenlaub à côté de celui de son mari Hermann Gartenlaub sur le monument aux morts de Château-Chinon, notre confrère Serge Bernard a vu, avec émotion, se concrétiser ses efforts pour voir ce couple de médecins juifs roumains enfin réunis aux yeux de tous

Photo montrant l'ajout du nom de Betty Gartenlaub sur le monument aux morts de Château-Chinon, devant la maison du Morvan



Une histoire tragique expliquant la présence originale de ce médecin roumain :

Un premier article sur le Dr. Hermann Gartenlaub, né à Suceava (Moldavie) le 7 septembre 1904, fils de Berl Gartenlaub et de lutte Esther Holdengraber, a été publié dans la revue *Vents du Morvan* en 2015 par Serge et Jacqueline Bernard.

Au XIXe siècle, un prince de Valachie avait souhaité coopérer avec la médecine française et, en 1847, un jeune docteur français, Charles Davila fut envoyé par la France à Bucarest pour y créer une école de médecine. En 1897, munis d'un baccalauréat de français, les étudiants roumains se voyaient proposer la formation leur permettant d'obtenir un doctorat d'Etat équivalent à celui des médecins français et qui les autorisait à exercer en France. C'est ce que le professeur Henri Nahum appelle « le privilège roumain », lequel prendra fin le 26 juillet 1935, avec la loi « Cousin-Nast » qui mettra tous les étudiants étrangers sur le même pied d'égalité.

Or, cette possibilité intéresse de nombreux roumains, majoritairement des juifs, d'autant plus motivés, qu'en Moldavie, ils sont l'objet de violences. Ainsi, Hermann Gartenlaub obtint son diplôme d'Etat, délivré par monsieur le Recteur de l'Université de Paris le 8 mars 1935 (thèse consacrée aux « claquements péricardiques »). Mais cette arrivée importante d'étudiants dans le contexte xénophobe et raciste de notre pays entre les deux guerres, va provoquer de violentes réactions qui transpirent même dans la presse médicale où l'on parle de « métèques de toutes les couleurs », de « hordes » ...

C'est la raison pour laquelle le corps médical va, dès le 7 octobre 1940, obtenir du Régime de Vichy, la Fondation de « l'Ordre des Médecins » qui verrouille l'accès à la profession : pour être docteur en médecine, il faut désormais être né de parents français.

La vie des époux Gartenlaub à Château-Chinon (1935-1942) :

Le 12 mai 1938, Betty donne naissance à la maternité de Luzay, à un petit garçon : Salomon, Charles-Bernard. En février 1939, les époux Gartenlaub demandent à être naturalisés. Cette demande reçoit du Préfet-même, des considérations élogieuses tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel.

¹ Un ordonnancier de la pharmacie de la Place Notre Dame, confié à l'Académie par monsieur et madame Guyolot conserve de nombreuses prescriptions du docteur Herman Gartenlaub.

Aucune hostilité à leur égard n'est signalée ; au contraire, le Sous-Préfet qui devait communiquer un rapport mensuel, ne manifeste pas un zèle particulier à recenser les Juifs. Le 19 mai 41 il écrit au Préfet que « l'arrondissement compte très peu d'Israélites. ».

Le 5 février 1941, l'interdiction d'exercer est notifiée à Hermann Gartenlaub, par les autorités. Au recensement de juin 41, le docteur est déclaré « médecin sans ressources ».

Dès le 12 mars, une pétition d'habitants de Château-Chinon est adressée au maréchal Pétain :

« Le docteur est éminemment dévoué à la classe ouvrière, aux enfants malades ; il les guérit par sa science, sa bonté et surtout son dévouement. Ce serait un malheur contraire à la conception universelle de la fraternité. »

Nous avons le nom des pétitionnaires, habitants courageux en ce temps de privation de libertés :

Lucien Benoist, Robert Bertin, Blandin, François Bouchoux Yves Coppin, Nicolas Courault,	Detilleux, Dufour, Louis Fritte Gaudry Lucien Gautherin, Armand Germain,	Jean Lemaître, Pauchard, Julien Petit, Marcel Pitty, Rateau.
---	---	--

Mais après le 29 mai 1942, le port de l'étoile jaune est obligatoire

L'arrestation :

Le 8 octobre 1942, le couple est arrêté à son domicile, 8 rue Saint-Louis, par les gendarmes et sont conduits en camion à la gare de Nevers d'où ils partiront à Drancy. Betty y écrit une carte postale le 1er novembre à ses frères en Roumanie :

« Mes chers frères,

Nous (Betty et Bubi) avons été arrêtés il y a 3 semaines et quittons demain notre camp de Drancy pour une destination inconnue. Si vous voulez avoir des nouvelles de notre oncle Jean Bernard, adressez-vous à notre ancienne adresse : Madame Boulin, 8 rue St Louis Château-Chinon (Nièvre) France.

Si vous voulez avoir de nos nouvelles adressez-vous à la Croix Rouge.

Nous avons un très bon moral et sommes très courageux. Ecrivez au papa de Bubi. A bientôt.

Nous vous embrassons bien fort Betty et Bubi. »

Pour tromper la censure Betty désigne son petit garçon par le nom de « oncle Charles ». Quant à Madame Boulin, elle était la femme de service de l'école maternelle et elle était chargée de relever le courrier des Gartenlaub.

Le petit Salomon a échappé à la rafle grâce à la complicité des religieuses de l'hôpital de Château-Chinon qui l'ont déclaré atteint de diphtérie. Il est pris en charge par un couple de familiers qui va le garder jusqu'à ce qu'un oncle vienne le chercher. Mais il décèdera en 1952 à Colombes où il est enterré.

La déportation :

Le convoi n° 40 va les déporter à Auschwitz. Betty sera gazée le 4 novembre, à son arrivée au camp. Quant à Hermann, qui porte le matricule 42744, il est décédé le 2 décembre 42 d'une piqûre de phénol administrée aux prisonniers déclarés « inaptes au travail ». Sa déclaration de décès est datée du 9 décembre où les autorités du camp le déclarent « décédé d'une défaillance cardiaque et circulatoire dans son logement de la rue de la Caserne ».

Le Souvenir :

Les noms d'Hermann et Betty Gartenlaub sont, à présent, gravés sur le monument aux morts de Château-Chinon, sur le mur du Mémorial de la Shoah, 17 rue Goeffroy l'Asnier à Paris et à Nevers, square Achille Millien, aux bords de Loire, sur la stèle de la Déportation.

L'arrêté portant la mention « Mort en Déportation » est daté du 10 août 1992.



Echos et nouvelles

• Août 2025

○ Tamnay-en-Bazois : Ouverture de l'Eco-Parc

Par notre confrère Graham Sprigg destiné toujours à une découverte de la poterie mais aussi à celle de la permaculture et de la forêt.

• 5 septembre 2025 Château-Chinon

○ « De la Terre au Ciel » : Lancement du projet scientifique

Projet soutenu par la Fondation de France

• 7 septembre 2025

○ "Promenade attentionnée"

Une promenade avait lieu entre Poil et Chiddes ponctuée de pauses (15 km) consacrées aux Petits Paris illustrées par le directeur de la maison des nourrices d'Alligny.

• 17 novembre 2025

○ "Salon du Livre " Etang sur Arroux

• Jusqu'au 18 janvier 2026

○ Les Mondes de Colette

La B.N.F. consacre à l'auteure une exposition qui illustre le mélange original entre sa biographie et ses écrits.

